
COMMUNIQUE DE PRESSE

Masques au collège : Le Département équipe bien tous les collégiens ardéchois de deux masques lavables

31 août 2020

Le Département de l'Ardèche met tout en œuvre pour assurer aux 16 300 collégiens des établissements publics et privés une rentrée en toute sécurité et distribue notamment des **masques en tissu lavables à tous les élèves, de la 6^e à la 3^e, en lieu et place de l'Etat.**

33 000 masques ont été distribués dans les 39 collèges publics et privés du Département en mai et juin dernier, soit deux par élève. L'ensemble de ces masques sont stockés dans les établissements, à disposition des élèves qui en auraient besoin, et des réapprovisionnements sont prévus en fonction des stocks des collèges.

Par ailleurs, les quelques 4 000 élèves de classes de 6^e qui font leurs premiers pas au collège demain, se verront également offrir chacun **deux masques**. Ils ont été livrés dans tous les collèges publics et privés de l'Ardèche par les agents du Département à la fin du mois d'août ; à charge des établissements de les remettre aux élèves.

Au total, ce sont 40 600 masques qui ont été offerts par le Département aux collégiens ardéchois entre mai et septembre pour un budget d'environ 103 000€.

Budget auquel s'ajoute le plan de sécurisation des collèges, élaboré en lien étroit avec les chefs d'établissements, soit près de 85 000€ investis durant l'été pour des aménagements de points d'eau supplémentaires et installations facilitant l'application du protocole sanitaire dans les collèges publics du Département. D'autres équipements plus complexes à mettre en œuvre sont à l'étude afin de répondre au mieux aux exigences du protocole sanitaire et permettre un fonctionnement le plus adapté possible des collèges.

Dans le même temps, depuis le printemps dernier et à nouveau en cette veille de rentrée, des renforts en personnels ont été déployés et les chefs d'établissement comme les élèves peuvent compter sur l'implication et le professionnalisme des agents techniques départementaux des collèges.

« Dans ce contexte sanitaire, économique et social, si particulier il me paraît nécessaire d'accompagner les élèves et leur famille dans cet effort supplémentaire », explique Laurent Ughetto. « J'ai demandé aux principaux et directeurs des collèges publics et privés du département de bien vouloir s'assurer que chaque élève dispose de masques à son arrivée au collège, qu'il s'agisse des 6^e qui arrivent mais aussi de tous ceux qui en auront besoin. A cette fin, les agents du Département ont livré des masques dans chaque établissement et se mobilisent pour faire en sorte que cette rentrée se passe dans les meilleures conditions possibles pour chacun », précise-t-il. « Aucun élève ne doit être discriminé s'il n'a pas de masque à l'entrée de l'établissement et, depuis le début de la crise, j'ai toujours fait de la sécurité des élèves comme des adultes qui fréquentent nos établissements, un impératif ».

Alors que le Département consacre tous les ans 15 M€ pour le fonctionnement des collèges, ce sont donc près de 200 000€ qui sont mis en œuvre, en complément cette année, pour assurer la sécurité et la santé de

tous les collégiens et des personnels des collèges ardéchois via des aménagements spécifiques dans les établissements.



www.ardeche.fr

Hôtel du Département - Quartier La Chaumette
BP 737 - 07007 Privas cedex - tél : 04 75 66 77 08
fax : 04 75 66 77 99 - Mél : com@ardeche.fr